

# Éditorial

par Claudine Belayche

*Présidente de l'ABF*

L'Association des bibliothécaires français ne pouvait rester à l'écart des manifestations qui marquent, en cette fin d'année 1995, le cinquantième anniversaire de la création des bibliothèques centrales de prêt. Cette création fut, après la Seconde Guerre, un moment marquant de la prise en compte politique de la nécessité de développer la lecture publique en France. L'histoire de ces établissements a été abordée dans quelques ouvrages, jamais complètement, et ce bulletin ne prétend pas non plus être exhaustif.

À travers les réflexions d'acteurs de cette histoire et grâce aux témoignages de collègues qui ont bien voulu retrouver leurs souvenirs de terrain pour y réfléchir à la lumière de leurs expériences postérieures, il s'agit de dégager les problématiques du développement de ces réseaux de lecture rurale.

Cette évocation partielle du passé introduit une vision plus prospective : que sont devenues les BCP ? Le transfert, en 1986, de leur tutelle aux départements fut un changement important au plan administratif, mais probablement plus encore quant à leurs missions, à la conception de leur rôle dans le paysage français des bibliothèques en grande mutation pendant la même période.

Il faut aujourd'hui penser en termes de couverture globale du territoire entre les bibliothèques publiques municipales et départementales ; c'est le sens des plans départementaux élaborés dans plusieurs départements, c'est aussi le sens d'expériences de conseillers départementaux pour la lecture...

Il est assez réconfortant de voir que, même si elles demeurent encore minoritaires, des opérations concertées de développement de la lecture sont initiées et que les bibliothèques départementales se situent dans des politiques de « pays ». C'est tout le métier de « bécépiste » qui se transforme...

Bon anniversaire aux bibliothèques départementales !